

CAEN

Projet de déménagement



Orange prévoit de regrouper tous les salarié.es de Caen sur un seul site, celui du 38 rue des Coutures à Venoix, d'ici fin 2026.

Actuellement, ce site accueille 200 salarié.es, mais il devra accueillir plus de 600 personnes après les travaux d'extension et de réaménagement. Les projets d'aménagement incluent la surélévation d'un étage du bâtiment A, mais les réorganisations s'inscrivent dans la stratégie « espace dynamique », avec une logique de flex et de réduction des mètres carrés.

La CGT s'oppose fermement à cette logique d'économies au détriment du bien-être des salarié.es.

La CGT critique également la gestion de la circulation sur le site, déjà problématique avec 200 salarié.es, et redoute que cela s'aggrave avec l'arrivée de plus de 600 personnes.

Bien que la CGT ait proposé un deuxième accès pour améliorer la fluidité de la circulation, cette proposition n'a pas été retenue. De plus, la capacité des bornes de recharge pour véhicules électriques est jugée insuffisante et trop éloignée du futur parking.

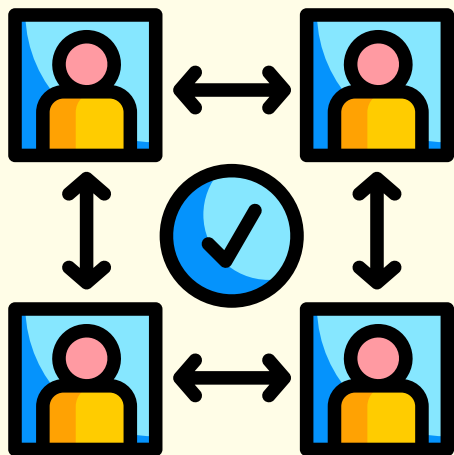
Concernant l'aménagement des locaux, des travaux sont prévus pour déplacer temporairement certain.es salarié.es avant leur déménagement définitif en 2026.

À terme, un environnement de travail dynamique et flexible à 0,6 pour les salarié.es sédentaires et 0,4 pour les nomades sera mis en place.

La CGT reste critique sur cette organisation et sur l'absence de consultations approfondies avec les salarié.es concernant leur bien-être au travail.

Enfin, la CGT annonce sa volonté de jouer un rôle actif et de proposer des solutions tout au long du projet, insistant sur la nécessité d'inclure les salarié.es dans les décisions liées à leur cadre de travail.

Projet d'évolution de l'organisation des équipes en charge de l'affectation, du pilotage, et de la performance de la production entreprise au sein de la DSCE.



En premier lieu la CGT a rappelé le contexte dans lequel se déroule ce projet de réorganisation : la mise en place il y a deux ans maintenant de l'**Ancrage territorial Entreprise et ses conséquences** : bouleversement des collectifs de travail et du lien avec les équipes commerciales, déménagements et autres réaménagements.

Nous soulignons à ce propos la prise en compte dans le dossier de la recommandation d'une attention particulière à porter aux salarié.es impliqué.es dans d'autres projets - notamment immobiliers - et ce sera un élément important. Ainsi que le lancement du programme 807 et l'augmentation de leur charge de travail. L'ensemble des questions et inquiétudes soulevées lors des écoutes salariées en témoignent (sur le sens de cette réorganisation ainsi que l'avenir des métiers).

Là où il aurait fallu des ajustements ce projet est une remise à plat de l'organisation.

Dans ce contexte, la CGT a demandé :

- un accompagnement optimal,
- une communication tout au long du déroulement du projet tant pour les salarié.es directement concerné.es par le projet présenté, que pour l'ensemble des équipes des Responsables Affaires Clients, les Techniciens services clients et les Responsables Projets Clients.

Par ailleurs, si les commandes dites "projets" seront affectées au plus près de la vente, il n'en sera pas de même pour l'ensemble des commandes dites "flux" (< 10 sites) : ces dernières seront affectées au niveau national à l'issue du projet.

Sans minimiser bien entendu le rôle de la C4P nationale pour faciliter l'entraide entre les Directions Affaires Clients, il est regrettable de constater l'absence de proximité, pourtant indispensable.

La CGT a émis un avis négatif sur ce dossier et demande :

- La proximité sur l'affectation des commandes, quelle qu'en soit la nature.
- La poursuite des travaux de simplification des processus.
- La réinternalisation des activités sous-traitées avec la création d'emplois.
- Des recrutements de managers supplémentaires afin d'éviter d'avoir des équipes surdimensionnées .

LA DELEGATION CGT AU CSEE DE LA DO IDF

TITULAIRES : Alparslan POYRAZ, Jérôme RONDEAU, Françoise BRASSEUR, Sandrine MARTINHO, Anthony TOUEILLES

SUPPLEANTS : Anna ALLAMELLE, Oualid BENZARTI, Virginie CULLIN, Amar LEVEUGLE, Marjory BOGANDA

Représentant syndical : Alain BERNIER